

POUR LE DROIT A LA RETRAITE A 60 ANS

Les syndicats CGT, CFDT, CFTC, FSU, Solidaires, UNSA appellent les salariés à manifester dans l'unité le 24 juin 2010.

Les organisations syndicales qui se sont réunies après la journée d'action du 27 mai 2010 portent une appréciation positive sur la dynamique de mobilisation qui a rassemblé les salariés du public et du privé, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes alors que les annonces gouvernementales, notamment de reporter l'âge légal de départ en retraite, ont été faites 3 jours avant cette journée.

La CGT rappelle que :

- la remise en cause de l'âge légal à 60 ans est inacceptable et injuste, en particulier elle fait porter les efforts sur les salariés qui ont commencé à travailler tôt et les travailleurs et travailleuses les plus précaires ;
- il est hors de question que la durée de cotisations soit rallongée ;
- la reconnaissance de la pénibilité est incontournable, il faut permettre des départs anticipés pour les professions pénibles ;
- l'ensemble des revenus doit participer au financement des retraites pour trouver des ressources nouvelles ;
- La situation de l'emploi se dégrade, notamment pour les jeunes et les seniors, nécessitant une autre politique de l'emploi.

Les orientations du gouvernement ignorent l'essentiel des exigences formulées par les syndicats. Le gouvernement, avec mépris, a affirmé vouloir maintenir le cap sans prendre en compte la mobilisation des salarié(e)s. Il écarte toute idée d'un véritable débat et distille son projet au fil de l'eau. C'est inacceptable.

Le gouvernement reste campé sur l'allongement de la durée de cotisations et le report de l'âge légal de départ à la retraite.

Rien n'est joué ! Tout dépend de vous !

La CGT continuera à convaincre les salarié(e)s que leur intervention est indispensable.

C'est pourquoi la mobilisation des salariés doit s'intensifier !

Nous appelons l'ensemble des salariés à faire grève le Jeudi 24 Juin 2010 et à participer massivement aux manifestations.



MANIFESTATIONS JEUDI 24 JUIN 2010

- **DOLE : 10 H – Avenue de Lahr**
- **ST CLAUDE : 10 H – Sous-préfecture**
- **LONS : 14 H 30 – Place de la Liberté**